



Déclaration de la FNEC-FP *FO* à la F3SCT du 25 novembre 2025

Monsieur le Directeur Académique, mesdames et messieurs les membres de la Formation Spécialisée de la Mayenne,

Dès son arrivée au ministère de l'Education nationale, M. Geffray, 8ème ministre en 4 ans s'est alarmé d'un état de l'école extrêmement inquiétant en termes de niveau, d'inégalités scolaires et sociales mais aussi en termes de santé physique et psychique. Comment ne pas partager ce constat ? Mais quelles solutions propose-t-il pour y remédier ?

M. Geffray, en tant que DRH du ministère entre 2017 et 2019, puis directeur de la DGESCO de 2019 à 2024, a lui-même été l'un des principaux artisans des réformes qui ont abîmé l'école et les conditions de travail des personnels : réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, Parcoursup, réforme du choc de savoirs, politique de l'inclusion systématique et forcée... La fédération FO de l'enseignement rejette et combat toutes ces contre-réformes et leurs effets désastreux sur la santé des personnels.

La FNEC-FP FO a également pris connaissance du projet de budget proposé par le premier ministre M. Lecornu pour 2026. Ce projet de budget est inacceptable tant il contient de mesures qui s'attaquent frontalement aux services publics, aux droits et aux conditions de travail et de santé des personnels. En particulier, la FNEC-FP FO refuse une année blanche pour les prestations sociales comme pour le point d'indice dans la fonction publique, le maintien de l'indemnisation à 90% des jours d'arrêt maladie, la suppression de 3000 postes dans la Fonction publique d'Etat, le gel du barème de l'impôt sur le revenu, le gel des pensions pour 2026 et la sous indexation les années suivantes, le doublement des franchises médicales...

Concernant la réforme des retraites, notre organisation syndicale n'est pas dupe des annonces du 1er ministre, consécutives à des tractations politiciennes : il ne s'agit même pas d'une suspension de la réforme Macron-Borne, mais d'un simple décalage comme l'a rappelé le président Macron.

Bon prince, notre employeur nous octroie généreusement la prise en charge de 50 % d'un contrat de mutuelle, présenté de manière dithyrambique mais néanmoins obligatoire, sur le site du ministère. Cependant, beaucoup d'agents utilisant actuellement les simulateurs de la MGEN, s'aperçoivent que, s'ils veulent de bonnes garanties, s'ils veulent affilier des ayants-droits, s'ils veulent une prévoyance, souvent comprise dans leurs contrats actuels, ils paieront souvent plus chers malgré cette prise en charge de 50 % de la cotisation d'équilibre. Nous proposerons d'ailleurs aux votes un avis à ce sujet.

Plus spécifiquement, pour l'Education nationale, les agents, déjà menacés par les mesures pré-citées, ont appris concomitamment, la création de 5400 postes et la suppression de 1 891 postes d'enseignants devant élèves dans le 1er degré et 1 365 dans le 2nd degré, **8000 postes servant aux besoins de la réforme de la formation initiale des enseignants**. De même, serait envisagée dans beaucoup de départements la suppression de postes administratifs dans les directions académiques et départementales, alors que nos collègues peuvent déjà difficilement répondre à la charge de travail qui leur est demandée.

En Mayenne, par combien de fermetures de classes et d'écoles, par combien de regroupements ne tenant aucun compte de l'avis des enseignants, se traduiront ces nouvelles suppressions de postes d'enseignants devant élèves ? Depuis 2017, 150 classes ont déjà fermées pour 95 postes supprimés. L'argument de la baisse démographique est mis en avant.... Nous demandons au contraire que cette baisse démographique soit l'occasion d'améliorer notamment les conditions d'exercice et d'enseignement. L'administration se félicite très régulièrement d'une moyenne tombée à 1 enseignant pour environ 21 élèves, quand cette moyenne devrait être un maximum. En effet, les différentes lois sur l'inclusion, les difficultés sociales d'une partie grandissante de la population ainsi que l'évolution même de la société ont considérablement modifié le profil des enfants que nous avons dans nos classes. Il n'est plus possible aujourd'hui d'enseigner de manière efficiente à 25 élèves, dont 1 enfant avec troubles de l'attention, 1 enfant avec troubles autistiques, 1 dyslexique, 1 dysorthographique, 1 dyscalculique, 1 HPI, 1 enfant allophone... tous ces 1 étant le plus souvent un minimum.

Chaque élève, chaque situation de handicap, est unique et nécessite une réponse sur mesure. Comme la pédagogie ne peut se substituer aux soins, FO continue de revendiquer l'inclusion des élèves lorsque cela est possible, sans dommage ni pour les enfants ni pour les personnels, mais également une place en enseignement spécialisé lorsque cela est nécessaire. Nous alertons en particulier sur les conséquences de cette inclusion au forceps pour les AESH, personnel précaire s'il en est. En première ligne face à l'inclusion systématique, pas moins de 24 AESH ont traduit - depuis le début de l'année scolaire - leur mal-être en rédigeant une fiche RSST. Elles y font état d'insultes, tirage de cheveux, crachats, bras tordus, griffures, claques, morsures et coups de pieds qu'elles subissent de plus en plus. Ces situations en nette augmentation impactent bien évidemment aussi les enseignants des classes concernées et les autres élèves des établissements scolaires avec parfois des échos dans la presse locale En Mayenne, à la rentrée, ce sont 186 enfants notifiés pour un accompagnement qui sont sans AESH, chiffres de la DGESCO, bien que vous indiquiez, M. le directeur académique, dans une récente interview que « l'accompagnement mutualisé des élèves » est pourvu.

A cette détresse des personnels, l'administration répond par des protocoles départementaux et par la mise en place des PAS, 2 dispositifs chargés de promouvoir en premier lieu des solutions internes, qui accentuent la mise en cause et la culpabilisation des enseignants. « Cerise sur le gâteau » déjà bien peu appétissant de l'inclusion systématique, il est demandé aux coordonnateurs ULIS et donc aux enseignants « ordinaires » d'inclure très régulièrement tous les enfants d'une Ulis, toute une semaine et/ou une demi-journée par semaine dans leur classe de référence. Cette demande insistant, alors que l'inclusion dans les classes est normalement le fonctionnement d'un dispositif ULIS, montre bien que cela ne peut pas être réalisé dans de bonnes conditions car sont scolarisés en ULIS des enfants qui ont une autre orientation, généralement en IME ou en ITEP mais sont là faute de places. Rappelons qu'en Mayenne, près de 200 enfants sont en attente de place en IME ou ITEP.

Pour conclure, nous évoquerons le rapport de la commission citoyenne "sur les temps de l'enfant", nouvelle opération de communication lancée par le président Macron dans un contexte où les mesures prises par ses gouvernements successifs visant à détruire l'Ecole publique ne passent ni auprès des personnels ni auprès des parents d'élèves. Ce rapport est publié au moment où une avalanche de suppressions de postes sont prévus par le gouvernement Lecornu-Geffray pour la prochaine rentrée et qui ne manqueront pas d'aggraver à nouveau les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves.

Suppressions de postes, contre-réformes, inclusion scolaire systématique...

De toutes les mesures et contre-réformes qui rendent l'Ecole publique exsangue et l'instruction des élèves de plus en plus difficile, le rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, publié ce dimanche 23 novembre, ne dit pas un mot. Par contre, sous couvert d'amélioration des temps de l'enfant, il propose d'aller encore plus loin dans la remise en cause de l'Ecole publique laïque et républicaine en accélérant tous les processus de territorialisation déjà en place.

La FNEC-FP FO est et sera de tous les combats pour la défense de l'école Publique et de ses personnels.